

Par e-mail : https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/06/23/dereglement-climatique-le-cout-de-l-adaptation-pour-la-france-evalue-pour-la-premiere-fois_6131785_3244.html

Dérèglement climatique : le coût de l'adaptation pour la France évalué pour la première fois

L'Institut de l'économie pour le climat liste dix-huit mesures incontournables, représentant un budget additionnel de 2,3 milliards d'euros par an, pour « rattraper les retards accumulés ».

Par [Audrey Garric](#)

Publié le 23 juin 2022

La crise climatique n'offre plus de répit. Fin juin, [une partie de la France est touchée par de violents orages de grêle et des précipitations intenses](#). La semaine précédente, [elle suffoquait sous une vague de chaleur exceptionnelle par son intensité et sa précocité](#). Début juin, d'autres intempéries avaient frappé les trois quarts du territoire, entraînant [près de 1 milliard d'euros de dommages](#).

Alors que les conséquences du dérèglement climatique vont continuer de s'aggraver, il est urgent de s'adapter à un climat qui change, c'est-à-dire de prévenir et de minimiser ses effets délétères. La France n'est pourtant pas prête et n'y consacre pas suffisamment de financements, avertit l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE).

Le think tank publie, jeudi 23 juin, [la première évaluation](#) des besoins financiers publics pour l'adaptation au changement climatique en France, fruit d'un an de travaux. « *Sans cette connaissance des besoins, il est difficile de mettre en place une politique coordonnée et efficace* », explique Vivian Dépoues, chef de projet adaptation à l'I4CE, l'un des auteurs du rapport. Or, aujourd'hui, l'adaptation en France, qui reste un « *sujet secondaire* », est surtout, selon lui, réactive, partielle et souffre de nombreux angles morts. « *On n'anticipe pas et on manque de vision stratégique* », assure-t-il. L'expert en veut pour preuve l'annonce, par le gouvernement, d'un fonds de renaturation des villes de 500 millions d'euros en pleine canicule le 14 juin, ou le déblocage en urgence d'un plan de soutien d'un milliard d'euros pour aider les agriculteurs touchés par un gel intense au printemps 2021.

L'I4CE liste dix-huit mesures incontournables, représentant un budget additionnel d'au moins 2,3 milliards d'euros par an, qui peuvent être prises immédiatement pour préparer la France au changement climatique ou renforcer des mesures d'adaptation déjà en place, afin de « *rattraper les retards accumulés* ». Parmi ces propositions, le think tank appelle, par exemple, à relever les budgets alloués à la sécurité civile pour faire face à une saison des incendies plus longue et touchant davantage de départements, de même qu'à augmenter les crédits de la politique de santé, des agences de l'eau ou du Fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Pérenniser une enveloppe annuelle

Il propose aussi de pérenniser une enveloppe annuelle pour repenser les villes afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains, qui les transforment en fournaies, de construire des bâtiments adaptés à

des vagues de chaleur plus longues (en commençant par ceux d'enseignement et de recherche), de réduire les vulnérabilités sur les réseaux et les infrastructures de transports, d'eau et d'énergie, d'agir pour rendre les forêts résilientes ou encore d'accompagner de manière durable la diversification des économies de montagne pour répondre à la diminution de l'enneigement.

L'I4CE conseille également de créer un fonds d'aide à la recomposition du littoral, pour permettre de relocaliser certains biens et activités face à l'élévation du niveau de la mer. Enfin, il s'agit de créer de nouveaux postes dans les administrations de l'Etat et les collectivités territoriales pour s'assurer de la déclinaison des politiques d'adaptation aux niveaux national, régional et local.

Ces dix-huit mesures permettront, selon l'I4CE, de répondre aux urgences d'adaptation, de s'assurer que les décisions d'investissement prises à partir de maintenant tiennent compte de l'évolution du climat (par exemple dans les aides allouées à la rénovation énergétique des logements ou la modernisation des réseaux de transport) et de « *préparer des transformations plus structurelles* ».

Cette somme de 2,3 milliards d'euros additionnels n'est « *pas énorme* » et « *tout à fait atteignable* », assure Vivian Dépoues, tout en précisant que les sommes d'ores et déjà allouées à l'adaptation n'ont pas pu être évaluées de manière globale. « *Ce qui nous inquiète plus, c'est de savoir si le sujet de l'adaptation sera porté au plus haut niveau politique, par la première ministre, et s'il irriguera tous les ministères et toutes les administrations* », précise Morgane Nicol, directrice du programme « Territoire et adaptation » à l'I4CE. L'Institut de l'économie pour le climat appelle à intégrer les dix-huit mesures dans le projet de loi de finances de la rentrée, dans la loi de programmation énergie-climat prévue en 2023 et dans une future loi de programmation des finances climat, que le think tank appelle de ses vœux.

Dans tous les cas, cette première étape « *ne sera pas suffisante* ». « *Il faudra aller plus loin, engager des transformations structurelles, mais leur ampleur dépendra de choix politiques et de débats démocratiques* », avance Guillaume Dolques, chargé de recherche adaptation à l'I4CE :

« *Cela dépend notamment de quel niveau de risque on accepte de prendre, de ce qu'on choisit de protéger ou non, à quel rythme, et qui paiera* »

Le gouvernement choisira-t-il d'investir massivement dans les stockages d'eau pour irriguer les cultures et faire face aux sécheresses ou transformera-t-il les filières agricoles ? Le fonds pour la recomposition du littoral servira-t-il à protéger ou bien à relocaliser les logements et infrastructures ? Sera-t-il abondé par l'ensemble des contribuables ou par les propriétaires des territoires littoraux ? « *Nous devons rapidement ouvrir ces débats qui détermineront l'ampleur des transformations à avoir en France face au changement climatique. Plus on attend, et plus on retarde une adaptation cruciale* », prévient Morgane Nicol.

Tant que ces discussions n'auront pas eu lieu, il ne sera pas possible, explique l'I4CE, de chiffrer de manière globale les besoins totaux pour l'adaptation en France.

Audrey Garric